



Conseil du développement industriel

Quarantième session

Vienne, 20-22 novembre 2012

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire

**Renforcement des programmes de l'ONUDI
au moyen du solde inutilisé des crédits ouverts**

Comité des programmes et des budgets

Vingt-huitième session

Vienne, 25 et 26 juin 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Renforcement des programmes de l'ONUDI
au moyen du solde inutilisé des crédits ouverts**

Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire

Rapport du Directeur général

Conformément à la décision GC.13/Dec.15 de la Conférence générale et à la décision IDB.38/Dec.5 du Conseil, le présent rapport donne des informations sur le fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire, actualisant ainsi les informations présentées dans les rapports antérieurs au Conseil (documents IDB.38/10 et IDB.39/10). Il contient également des informations sur les faits nouveaux concernant la mise en œuvre de l'Initiative accélérée pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries.

I. Introduction

1. À sa treizième session, en décembre 2009, la Conférence générale de l'ONUDI a décidé qu'à partir du montant restant au 31 décembre 2009 des soldes inutilisés des crédits ouverts dus aux États Membres en 2010, un montant allant jusqu'à 3 millions d'euros serait utilisé pour des comptes spéciaux destinés, pendant l'exercice biennal 2010-2011, aux activités de coopération technique axées sur i) l'amélioration de la sécurité alimentaire par la promotion de l'agro-industrie et de l'agribusiness et ii) les énergies renouvelables pour les activités productives (décision GC.13/Dec.15). Les progrès accomplis concernant le fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire ont été présentés au Conseil à ses trente-huitième (document IDB.38/10) et trente-neuvième sessions (document IDB.39/10).

2. Par ailleurs, l'ONUDI a engagé des consultations avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de

* Nouveau tirage pour raisons techniques, le 26 juin 2012.



développement agricole (FIDA), qui ont abouti en juillet 2010 à l'approbation de l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A), dans le cadre de laquelle il est reconnu que l'agribusiness et les agro-industries jouent un rôle essentiel dans le processus de développement économique, en particulier pour les pays les plus pauvres du monde. Parmi les domaines d'activité prioritaires de l'initiative figurent des chaînes de valeur agroalimentaires très productives et rentables et le renforcement de la participation de l'agribusiness sur les marchés nationaux et internationaux.

3. Les activités menées actuellement tiennent compte du fait que l'agribusiness a un rôle essentiel à jouer dans le processus de développement économique. Les agro-industries étant source de valeur ajoutée pour les produits agricoles, leur développement favorise la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Il en est particulièrement ainsi dans les pays où l'agriculture est une activité économique importante et où la majorité des pauvres vivent en milieu rural. Face à cette situation, les efforts se concentrent actuellement sur la conception de projets de coopération technique pour un certain nombre de pays, l'accent étant mis sur certaines chaînes de valeur de l'agribusiness, les opportunités d'investissement et l'assistance technique.

4. À l'origine, l'ID3A a réuni une contribution de 300 000 euros au titre du fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire et une autre de 400 000 euros (couvrant notamment les dépenses d'appui aux programmes) versée par le Gouvernement finlandais. Le budget total qui lui était affecté était donc d'environ 650 000 euros, dont plus de 500 000 euros ont été dépensés à ce jour.

5. Plus récemment, à la quatorzième session de la Conférence générale en décembre 2011, les États Membres ont été informés que des ressources supplémentaires provenant des soldes inutilisés des crédits ouverts pouvaient être utilisés pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays les moins avancés (PMA) grâce à la mise en œuvre d'initiatives de développement agro-industriel (document GC.14/18). Ainsi, huit pays (Danemark, Finlande, Liban, Malte, Maurice, Mozambique, Norvège et Nouvelle-Zélande) ont indiqué que leurs parts des soldes inutilisés des crédits ouverts pourraient pour partie être affectées à cette fin, parmi d'autres options, conformément au paragraphe 14 b) du document GC.14/18. Un montant supplémentaire d'environ 190 000 euros a par conséquent été mis à disposition du fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire.

II. Progrès récents récemment

6. Les paragraphes qui suivent donnent des informations actualisées sur les activités menées actuellement. Le programme a été initialement conçu pour 12 pays, parmi lesquels 10 sont des PMA et 2 extérieurs à l'Afrique: Afghanistan, Comores, Ghana, Haïti, Libéria, Madagascar, Nigéria, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone et Soudan (devenu par la suite Soudan et Soudan du Sud).

7. **Afghanistan:** La mouture du blé a été retenue comme chaîne de valeur prioritaire. Une grande partie des céréales produites en Afghanistan, principalement le blé, sont transportées vers les pays voisins pour être moulues et transformées en

farines, avant d'être réintroduites dans le pays. Les activités visent essentiellement à renforcer la chaîne d'approvisionnement en blé par la mise à disposition de techniques de mécanisation agricole et l'organisation de formations à l'intention des organisations agricoles, afin d'accroître ainsi la production agricole, de réduire au minimum les pertes après récolte et de promouvoir la transformation du blé au niveau national.

8. **Comores:** Vanille, ylang-ylang et trèfle. Une demande du Gouvernement comorien a été reçue et le projet proposé est en cours d'examen. Il vise à renforcer la compétitivité et la commercialisation au niveau des chaînes de valeur associées à chacun des secteurs agricoles. Il est soumis pour financement au titre du mécanisme du Cadre intégré renforcé.

9. **République démocratique du Congo:** La sécurité alimentaire grâce au développement de la production de bois, du manioc et de l'huile de palme; a été retenue comme domaine d'intervention au titre de l'ID3A. Le programme comprend une formation aux bonnes pratiques de production et de fabrication. Il aidera ainsi, au cours des cinq prochaines années, à améliorer la sécurité alimentaire et à créer des emplois viables pour les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment les femmes, dans le cadre de l'accord entre le pays et l'ONUDI.

10. **Ghana:** Le coton est la matière première choisie pour les interventions au titre de l'ID3A, notamment la mise en œuvre de la stratégie nationale de relance du secteur cotonnier. Un atelier organisé à Accra en novembre 2011 à l'intention des parties prenantes a permis de définir les interventions respectives de la Banque mondiale, de la Société financière internationale et de l'ONUDI visant à appuyer ladite stratégie. L'adoption de la loi de 2011 sur la biosécurité a favorisé l'introduction au Ghana des biotechnologies requises et l'utilisation du coton Bt (variété de coton plus résistante aux ravageurs) dans le nord du pays. L'ONUDI appuiera les efforts déployés pour mettre en œuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques de la Convention sur la diversité biologique, le classement automatisé du coton-graine et de la fibre, ainsi que la transformation de sous-produits, tels que les graines de coton, en huiles comestibles, en aliments pour animaux ou en biocarburant.

11. **Haïti:** Les bananes et les tubercules (ignames et patates douces) sont les chaînes de valeur ciblées par le projet. D'autres interventions sont prévues pour renforcer la capacité d'une coopérative féminine. Des retards ont été observés du fait de l'épidémie de choléra et du processus électoral. Cependant, le projet est désormais en train d'être élaboré en coopération avec le Gouvernement et le bureau de pays de la FAO. L'accent sera mis sur les projets en faveur des jeunes et sur une coopérative féminine qui servira de modèle pour des initiatives similaires.

12. **Libéria:** Les fruits, les légumes et le riz ont été choisis comme chaînes de valeur principales. Le projet a pour objet de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire dans un pays qui a souffert d'une guerre civile et de catastrophes naturelles. Un appui sera apporté à la mise en place des chaînes d'approvisionnement en riz, d'une part, et en fruits et légumes, d'autre part. Le projet doit notamment permettre d'accroître la production et de réduire les pertes après récolte grâce à la conservation, au traitement des aliments et à la mise à disposition d'entrepôts frigorifiques dans les principaux marchés. Il en est actuellement au stade de la collecte de fonds.

13. **Madagascar:** La diversité biologique et la sécurité alimentaire dans la région du Grand Sud sont au cœur de l'intervention menée dans le cadre de l'ID3A. Le projet vise à appuyer la préservation de l'agrodiversité et les pratiques de gestion durable, tout en développant des créneaux à fort potentiel de création d'emplois et de revenus. Les deux chaînes de valeur retenues sont la soie bio et le miel bio. L'accent est mis sur les activités de traitement et de commercialisation après récolte, qui ont un impact positif direct sur la production agricole en amont. Le projet assure le déploiement d'une gamme de services innovants, tels que les partenariats public-privé pour l'investissement, le développement de l'entrepreneuriat et la création de nouveaux produits et activités pour améliorer l'accès aux marchés.

14. **Nigéria:** Le manioc, les céréales et le riz ont été choisis comme chaînes de valeur prioritaires dans le cadre de ce que l'on appelle "l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries au Nigéria". Pour s'aligner sur les priorités du Gouvernement, un certain nombre d'organismes des Nations Unies (FAO, FIDA, ONUDI et PNUD, entre autres) ont coopéré pour coordonner les activités, en mettant l'accent sur la production, la fabrication et la commercialisation primaires, ainsi que sur l'infrastructure. L'ONUDI se concentrera plus particulièrement sur les chaînes de valeur prioritaires (manioc, céréales et riz) dans diverses régions. La mission de formulation qu'elle a effectuée par la suite dans l'État d'Ekiti a permis de déterminer toute une série d'options qui sont également en cours d'étude.

15. **Rwanda:** L'intervention menée dans le cadre de l'ID3A aura une incidence positive sur l'élevage et sur les petites et moyennes entreprises (PME). Le projet ID3A, mené en coopération avec la FAO et le FIDA, permettra de renforcer les capacités dans un certain nombre de secteurs, notamment les ressources en bétail (FIDA), les marchés locaux des produits laitiers (FAO) ainsi que les produits à base de viande et en cuir (ONUDI), grâce à la fourniture de services professionnels destinés à améliorer la situation de l'emploi et à accroître les revenus tout au long de la chaîne de valeur. L'un des problèmes majeurs concerne l'assurance qualité. Un laboratoire créé récemment aide à recenser les domaines dans lesquels une intervention de l'ONUDI s'impose clairement, tels que la prévention de la recontamination du lait dans les centres de ramassage. D'autre part, l'ONUDI collabore avec le FIDA pour former 200 conseillers ruraux aux aspects fondamentaux de l'entrepreneuriat. En outre, elle fournit une assistance technique au Centre pour le développement des entreprises de Masaka en vue de l'élaboration d'une stratégie générale des entreprises et de mécanismes de suivi pour le Centre.

16. **Sierra Leone:** Le gingembre et les noix de cajou ont été retenus comme produits prioritaires. L'objectif principal est de stimuler les exportations de ces cultures vivrières de très grande valeur de façon à établir un lien entre les producteurs et les marchés et à générer des revenus plus importants. Parallèlement, des efforts seront déployés pour renforcer les centres de croissance et s'attaquer au problème de la sécurité alimentaire. Une fois renforcés, ils joueront le rôle de centres de production-formation et coordonneront la fourniture de services de développement de l'agro-entrepreneuriat pour les jeunes, les hommes et les femmes en milieu rural, et pour la mise en place d'activités commerciales viables grâce à la création de valeur ajoutée pour les produits agricoles.

17. **Soudan du Sud:** Les céréales sont la chaîne de valeur retenue pour l'intervention, le projet étant plus précisément axé sur la collecte de l'eau. Le projet

visé, d'une part, à améliorer la productivité agricole, les opportunités d'emploi des ménages et les capacités productives, d'autre part, à garantir un accès équitable aux ressources en eau pour les communautés pastorales et agricoles du Jonglei et du Nil supérieur. Il est en cours de mise en œuvre.

18. **Soudan:** Le cuir a été choisi comme chaîne de valeur pour l'intervention dans le pays au titre de l'ID3A. Les efforts dans ce cadre auront une composante environnementale au travers d'une station de traitement des eaux usées actuellement en cours d'agrément. L'ONUDI viendra en appui aux projets existants visant à créer un centre du cuir et des produits en cuir, qui fournira des orientations et aidera à élaborer une feuille de route adaptée à cet effet.

19. **République-Unie de Tanzanie:** La viande rouge et les noix de cajou sont les chaînes de valeur retenues pour l'intervention au titre de l'ID3A. La mise en œuvre de projets pour ces deux secteurs agricoles a débuté en novembre 2011. Pour ce qui est du secteur de la viande rouge, le projet est axé sur la mise en place d'abattoirs pilotes plus modernes; quant au secteur des noix de cajou, l'accent est mis sur la participation de jeunes et de femmes chefs d'entreprises au traitement préalable des noix.

III. Expansion géographique de l'assistance au titre de l'ID3A

20. À la dix-neuvième session de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI), tenue en mars 2011 à Alger, il a été demandé d'élargir la couverture géographique du programme et de renforcer ses interventions régionales. De nouvelles consultations avec la FAO et le FIDA en octobre 2011 ont débouché sur un accord visant à étendre l'initiative commune et à appliquer sa méthodologie pour régler les questions ayant trait à l'agribusiness et à la sécurité alimentaire au-delà de l'Afrique. L'acronyme ID3A a été adopté en conséquence et, lorsqu'il est utilisé hors d'Afrique, il renvoie désormais à l'Initiative accélérée pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries.

21. Ainsi, plusieurs pays ont été intégrés au programme à la demande des autorités compétentes et, dans certains d'entre eux, des activités de terrain ont déjà débuté comme décrit ci-après:

22. **Brésil:** Développement agro-industriel durable dans l'État du Roraima. Le Roraima, État situé le plus au nord du pays et le moins peuplé, compte moins de 500 000 habitants, dont 60 % vivent dans la capitale, Boa Vista. Ces dernières années, du fait de la forte performance économique du Brésil, une attention plus importante est accordée aux questions environnementales et la conscience écologique se renforce. Cette situation s'accompagne d'un regain d'intérêt des investisseurs pour le Roraima, qui incite les décideurs locaux à s'intéresser de plus en plus au développement de la région. À la demande du gouvernement de l'État fédéré, une équipe d'experts de l'ONUDI et des représentants de Fundação Astronauta Marcos Pontes (Brésil) se sont rendus dans le Roraima pour une mission d'enquête, à l'issue de laquelle il a été décidé d'élaborer un plan de développement durable de l'État fédéré sur la base d'un principe écologique. Le programme qu'élabore actuellement l'ONUDI comprend deux volets principaux: a) fourniture de conseils de politique générale pour mettre en place un cadre juridique et des capacités institutionnelles devant favoriser des modes de développement industriel

et urbain écologiquement viables; et b) fourniture d'une assistance technique axée sur la mise au point de technologies écologiquement rationnelles et le développement de chaînes de valeur vertes dans les secteurs tels que l'élevage et les industries associées, la pisciculture, le bois et la construction dans plusieurs des 15 municipalités de l'État fédéré. Ces initiatives pilotes doivent servir de modèles pour les autres secteurs ayant un fort potentiel de développement vert, notamment ceux des céréales, de l'horticulture, de l'apiculture, des biocarburants et du tourisme.

23. **Burkina Faso:** Usines de traitement des produits d'origine végétale (sésame et soja) et d'origine animale (volaille et produits laitiers). L'assistance de l'ONUDI vise la création de deux usines de traitement des matières premières agricoles recensées et doit permettre aux chaînes de valeur de livrer tout leur potentiel. Le Gouvernement burkinais estime que, pour le pays, l'ID3A est un mécanisme d'appui de la stratégie nationale de développement rural. L'objectif général de l'intervention menée au Burkina Faso à ce titre est d'accroître la génération de revenus et la sécurité alimentaire dans les communautés rurales par l'amélioration qualitative et quantitative des capacités de traitement des aliments et par l'intégration des marchés, en mettant l'accent sur le rôle du marché comme élément moteur. La définition des chaînes de valeur, axée sur les possibilités offertes par les centres de traitement, a commencé et les résultats sont attendus avant la fin de 2012. Parallèlement, des donateurs potentiels et de nouveaux partenariats sont recherchés. L'importance de l'intervention au titre de l'ID3A ressort du fait que, pour la plupart, les grands projets de développement rural doivent être menés à terme dans le pays d'ici à la fin de l'année 2012. Ainsi, l'intervention s'appuiera sur le bilan des différents projets sur le terrain.

24. **Inde:** Établir un lien entre les petits exploitants et les chaînes de valeur de l'industrie alimentaire. L'industrie alimentaire fera l'objet d'une attention spéciale dans le douzième plan quinquennal de l'Inde, pour la période 2012-2016, pour ce qui est du développement rural et de la croissance inclusive. En partenariat avec les Chambres de commerce et d'industrie associées (ASSOCHAM) et avec le soutien financier du Gouvernement indien, une équipe de l'ONUDI s'est rendue en mission dans les États du Kerala, du Bihar et du Bengale occidental en février et mars 2012. À Delhi, Kochi, Patna et Calcutta, les représentants de l'ONUDI ont rencontré les autorités compétentes en vue de déterminer quelles étaient les matières premières agricoles essentielles dans certains des districts les plus pauvres et de mettre en place les capacités nécessaires pour établir un lien entre les petits exploitants et les chaînes de valeur alimentaires. Une proposition de projet détaillée est en train d'être élaborée et sera prête d'ici à la fin du premier semestre 2012 pour examen par le Gouvernement indien. Elle devrait bénéficier de sources de financement locales, notamment de fonds du Ministère du commerce et de l'industrie (pour ce qui est des industries alimentaires) et du Ministère du développement rural (pour ce qui est des micro-, petites et moyennes entreprises), sous la coordination générale des partenaires de l'ONUDI dans les ministères indiens.

25. **Niger:** Viande et niébé. L'ONUDI a reçu une demande officielle du Gouvernement nigérien pour une intervention au titre de l'ID3A. Elle a retenu la viande et le haricot à œil noir (niébé) comme chaînes de valeur, en tenant compte du fait qu'ils contribuent à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté et qu'ils entrent dans les priorités et l'impact recherché au niveau national. Pour ce qui

est de la viande, l'intervention visera à accroître la quantité, la qualité et l'accessibilité économique de la viande transformée, à créer des débouchés pour la production animale en amont et à connecter celle-ci aux marchés internationaux. S'agissant du haricot à œil noir, on tirera parti de l'excédent de production actuel dans des domaines d'insécurité alimentaire pour accroître la quantité, la qualité et l'accessibilité économique des produits transformés à base de niébé et pour générer des recettes supplémentaires grâce aux exportations. Pour les deux chaînes de valeur, l'accent sera mis en particulier sur: a) le renforcement de la capacité organisationnelle des producteurs de niébé; b) l'amélioration des capacités de stockage et de traitement par la création de cinq unités pilotes commerciales de traitement de niébé; c) le développement de marchés et de liens pour améliorer le potentiel d'exportation; et d) la modernisation des structures de formation professionnelles pour permettre aux populations vulnérables de devenir plus productives et autonomes. La chaîne de valeur "viande" sera en outre l'occasion de montrer comment collecter des déchets de la biomasse pour l'approvisionnement énergétique de l'un des centres de traitement, auquel des digesteurs de déchets seront annexés, ce qui permettra d'en accroître la durabilité et la rentabilité et de réduire ainsi les coûts d'exploitation de l'énergie.

26. **Ouganda:** Appuyer l'Initiative présidentielle pour le développement industriel du secteur bananier. La culture des bananes, culture de base la plus importante en Ouganda, est essentiellement produite par des ménages de petits exploitants agricoles qui en dépendent pour leur propre alimentation et pour qui elle représente une source de revenu. La banane est principalement commercialisée fraîche, sans création de valeur ajoutée et avec une durée de conservation limitée. Par conséquent, les prix proposés aux agriculteurs dépendent de la qualité du fruit frais. L'offre de bananes fraîches a récemment été affectée par une baisse régulière de la production due à des maladies et aux méthodes de production traditionnelles, qui reposent sur l'utilisation permanente de matériel végétal de plantation infecté, ce qui met en péril les moyens de subsistance de millions de petits exploitants. Le Gouvernement ougandais a prié l'ONUDI d'aider à moderniser l'ensemble du secteur bananier dans le cadre d'une approche qui comprend: a) le renforcement des capacités en vue d'une offre de matériel végétal de plantation non infecté, au moyen de la culture tissulaire, en collaboration avec les établissements de recherche et les industries axées sur la biotechnologie qui soutiennent le secteur bananier au niveau national; b) la création de valeur ajoutée pour les fruits frais; et c) une meilleure exploitation du potentiel d'utilisation de sous-produits comme la peau des bananes pour la production de bioéthanol et leur tige pour la production de fibres. En mettant en place et en continuant de promouvoir des possibilités de transformer les bananes en aval, ainsi qu'en établissant les liens nécessaires entre les petits exploitants, l'industrie de transformation des bananes et les agents de commercialisation, l'offre de produits diversifiés de grande qualité à base de banane augmentera sur les marchés, ce qui en retour devrait faire progresser le commerce des produits agricoles en Ouganda.

IV. Expansion thématique: fonds d'investissements et agroécologie

27. Le programme comporte également des dimensions importantes dans deux directions: a) la mobilisation de fonds pour l'agribusiness, avec l'ONUDI et la FAO qui, dans un rôle de conseil technique, appuient les fonds d'investissement nouvellement créés, tels que le Fonds pour l'agriculture africaine (2011) et le AgVance Africa Fund (2012); et b) la dimension environnementale pour un agribusiness durable, qui passe par l'étude de questions telles que l'empreinte carbone ou l'empreinte aquatique d'une chaîne de valeur, ainsi que les domaines dans lesquels il est essentiel d'intervenir pour rendre les chaînes de valeur agroalimentaires écologiquement plus viables.

28. S'agissant de la mobilisation de fonds d'investissement pour l'expansion de l'agribusiness, il a été reconnu à la Conférence de haut niveau pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (Conférence d'Abuja) en mars 2010 que les organisations qui mettaient en œuvre l'ID3A, y compris l'ONUDI, avaient accompli des progrès notables dans l'élaboration de mécanismes de financement tant publics que privés. L'ONUDI a participé activement aux discussions sur la création d'un mécanisme privé, à la suite de quoi le premier grand fonds de financement de l'agribusiness en Afrique, appelé AgVance Africa, sera créé par la Banque africaine de développement (BafD) en 2012. Grâce à un financement indirect par émission d'actions dans le secteur des PME, ce fonds offrira aux investisseurs un retour sur investissement sur le plan financier et en matière de développement. L'ONUDI est également convenue avec la FAO et la BafD de mettre en place un mécanisme public d'assistance technique pour la fourniture de biens et de services publics, tels que des analyses de chaînes de valeur, l'organisation industrielle des chaînes d'approvisionnement, des conseils de politique générale et le renforcement des capacités des établissements publics. Des synergies avec les initiatives privées et les projets publics appuyés par des institutions de financement du développement seront recherchées dans le cadre du mécanisme.

29. Outre ces initiatives, l'ONUDI garantit également des entrées de capitaux de qualité dans ce secteur dans le cadre de sa participation au Fonds pour l'agriculture africaine (FAA). Grâce à ses compétences spécialisées en matière d'assistance technique, elle évalue et autorise les projets d'assistance technique ayant trait à la prise de participation à ce fonds d'investissement privé de 300 millions de dollars des États-Unis. En participant activement à ces mécanismes, l'ONUDI est parvenue à élargir son réseau à la communauté des investisseurs et des institutions de financement, en vue de mobiliser encore de nouvelles ressources pour le développement du secteur africain de l'agribusiness.

30. S'agissant de l'ID3A et des questions environnementales qui en découlent, la contribution de l'Initiative à la viabilité environnementale a été présentée à la deuxième conférence du réseau mondial de production propre et économe en ressources, organisée à Nairobi les 17 et 18 octobre 2011. La conférence a notamment été axée sur les agro-industries. Les représentants des centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) ont discuté des moyens de promouvoir la production propre et économe en ressources dans les chaînes de valeur de l'agribusiness. L'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement

(PNUE) ont conjointement appuyé la création et le renforcement des capacités des CNPP dans plus de 40 pays. Les CNPP fournissent des services aux entreprises, aux gouvernements et à d'autres parties prenantes des différents pays et les aident à appliquer des méthodes, pratiques, politiques et technologies de production plus propre. Des synergies entre l'ID3A et les CNPP seront activement recherchées dans le cadre du développement de chaînes de valeur.

31. Il convient également de noter que le programme mené au Roraima (Brésil) (par. 22 ci-dessus) est censé servir de modèle pour les autres secteurs ayant un fort potentiel de développement vert, notamment ceux des céréales, de l'horticulture, de l'apiculture, des biocarburants et du tourisme. Pour chacune des initiatives prévues dans son cadre, le programme favorisera l'utilisation rationnelle de l'énergie, la bonne gestion des déchets et la préservation des ressources en eau. Le Soudan du Sud (par. 17 ci-dessus) est un autre exemple de pays où la chaîne de valeur retenue, à savoir le cuir, comporte toute une composante environnementale, à savoir une station de traitement des eaux usées devant accompagner les installations de production de cuir. Cet ajout au projet est actuellement en cours d'approbation.

V. Nouveaux partenaires

32. Pour accompagner de diverses façons l'élargissement de la couverture géographique et thématique du programme ID3A, des partenariats avec des entités publiques et privées ont été établis. Cela permettra d'assurer la durabilité et la continuité des interventions menées au titre de l'ID3A aux niveaux national et régional.

33. Pour ce qui est des partenariats avec des entités publiques, l'Agence Française de Développement (AFD) a signé un accord relatif à un fonds d'affectation spéciale avec l'ONUDI en décembre 2011, en vertu duquel elle financera des projets de l'ONUDI ayant trait à l'ID3A. Cette coopération est menée au niveau des pays avec la Côte d'Ivoire comme premier bénéficiaire. En outre, l'ONUDI signera en mai 2012 un mémorandum d'accord avec l'agence de développement d'Israël (MACHAV) afin de tirer parti du savoir-faire et des technologies du pays pour appuyer les interventions au titre de l'ID3A. Dans un premier temps, c'est le Soudan du Sud qui a été retenu comme pays cible potentiel pour la coopération. Par ailleurs, l'Inde, par l'intermédiaire du Département de la politique et de la promotion industrielles, est convenue en décembre 2011 de cofinancer une mission de formulation visant à élaborer, dans certains des districts ruraux les plus pauvres du pays, des programmes inclusifs de développement de chaînes de valeur. La mission a été organisée en mars 2012, comme indiqué au paragraphe 24 ci-dessus.

34. S'agissant des partenariats avec des entités privées, l'ONUDI envisage de coopérer avec l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (AMAN), dans la mesure où on admet qu'il importe de veiller à associer accès à la nourriture et accès à des éléments nutritifs, ce qui n'est pas toujours le cas dans les pays en développement. Un exemple de coopération à cet égard concerne l'amélioration de la qualité du manioc dans l'État d'Ekiti au Nigéria (par. 14 ci-dessus) qui fait actuellement l'objet de discussions. Par ailleurs, un mémorandum d'accord est en cours de négociation avec le Grameen Creative Lab, pour renforcer les opportunités entrepreneuriales qui s'offrent aux pauvres dans les pays en développement.

35. D'autres partenariats sont actuellement envisagés avec notamment: a) des entreprises de biens de consommation spécialisées dans les produits alimentaires, pour établir des liens avec les marchés finaux et participer au développement des chaînes de valeur; b) des entreprises des technologies de l'information, pour apporter des solutions et améliorer la transparence et le contrôle dans les chaînes de valeur et, de ce fait, renforcer la confiance entre les acteurs, améliorer l'efficacité, moderniser les outils de gestion et attirer de nouveaux investisseurs; et c) des institutions financières, pour attirer de nouveaux investisseurs et faciliter l'accès au financement des chaînes de valeur.

VI. Mesures à prendre par le Comité

36. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.
